

J'att
énoch
tenir q
vivem
des po

III m

Bier
tion de
dans s
peche
aux ex
suréqu
peche

En som
exprim
je s

Dortee,
consult
ionnel
au mo
natur

Ettam / Economic

comme tant d'ouïe, c'teille ma preuve, cette réunion en avenu

(1440)

La crise une cause saute dans les gages

février 1984

DEBATS DES COMMUNES

Les subsides

Si nous ne sommes pas très emballes par les débats actuels ni par les prises de positions qui viennent de politiques créuses, nous nous préoccupons sérieusement des interêts de la population qui, aujoud'hui même et demain, dépendront de la peche au saumon du Pacifique. Come nous serions heureux de nous laisser éblouir par la sagesse de nos vis-à-vis qui exposeraient leur position claire à ce sujet. Nous accueillerons volontiers une expo de leur politique en matière de peche. Mais je suppose que, une encore, il ne servira pas tout à la hauteur.

Naturellement, l'opposition voudrait gagner sur tous les domaines. Nous avons pris le temps de consulter les interresses. Nous avons pris le temps d'analyser ces questions complexes, nous avons pris le temps d'analyser ces questions complexes, et enfin nous avons pris le temps de discuter avec d'autres consultations soit déjà aujoud'hui et demain et d'autres consultations soit dans les prochaines semaines. Ces solutions, le conseil consultatif en discutera aujourd'hui et demain et d'autres consultations soit déjà aujoud'hui et demain et d'autres consultations soit dans les prochaines semaines.

Je peux vous dire que, dans l'intermédiaire, nous nous sommes également empressés de mettre au point un nombre raisonnable de solutions de rechange qui sont aujourd'hui même débattues à Vancouver par les hauts fonctionnaires de mon ministère et mon principal conseiller en matière de politique auprès du comité consultatif. Quoi qu'il en soit, à l'occasion de ce débat, quelques suggestions concrètes qui assureraien tout à la fois — je vous prie de m'écouter — d'abord, un meilleur contrôle des franchises; en second lieu, une réduction des coûts de la pêche; en troisième lieu, la sélectivité de la pêche mixte; quatrièmement, un rajustement des prises entre les années types; cinquième-ment, la suppression de toute incitation au surequipement; sixième-ment, la concurrence du tonnage pour les Canadiens, des moyens économiques tirée de ces ressources; septième-ment, des moyens pour une ressource commune et enfin, huitième-ment, un nombre accru de chances au profit des frayers.

Le gouvernement a effectué des études, examens et analyses sur la proportion des divers aspects de ces dispositions sur la réglementation et la somme en train de terminer des consultations avec les groupes d'utilisateurs par l'intermédiaire du comité consultatif afin de savoir si des modifications pourraient améliorer la situation actuelle et empêcher qu'elle se présente tel le cas, la nature, l'envergure de ces changements et le rythme auquel il faudrait les apporter.

Il est également évident, en partie à cause des interactions entre les usagers et les gestionnaires de la ressource, sans doute pour résoudre le dilemme que pose la peche au saumon qui résulte d'abord d'une réglementation n'ont pas réussi à dissiper la crise cultuelle et à résoudre le dilemme que pose la peche au saumon dans le Pacifique.

je estime, monsieur le Président, que nous devons au moins être fin à la surrexploitation des réserves en Colombie-Britannique. C'est ce que je réclame, que nous mettions fin à la surrexploitation. Nous devons reconstruire nos stocks. Il y a plusieurs raisons de s'y prendre mais, chose certaine, il s'agit de prévenir qui simple, du fondement de nos politiques.